

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 17 mai 2011 portant nomination des membres de l'administration au conseil de la formation professionnelle

NOR : DEVA1113705A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 14 décembre 2006 portant création du conseil de la formation professionnelle de la
direction générale de l'aviation civile et fixant son organisation ;
Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'éco-
logie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
Vu l'arrêté du 14 septembre 2010 portant nomination des membres de l'administration au conseil
de la formation professionnelle,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la formation professionnelle :

Membres titulaires

M. Joël RAULT.
M. Olivier CHANSOU.
M. Jacques LE GUILLOU.
M. Maurice GEORGES.
M. Rémi JOUTY.
M. Alain LASLAZ.
M. Marc HOUALLA.
Mme Naïma COBO.
M. Michel EL MAARI.

Membres suppléants

M. Alain GOUTEL.
M. Christophe MARMIN.
Mme Béatrice VINSTOCK.
M. Jean-Renaud GÉLY.
M. Philippe GABOULEAUD.
M. Jean-Michel AUBAS.
M. Gilles PERBOST.
Mme Marie-Noëlle BRISSET.
Mme Odile GRISAUD.

Article 2

Est nommé expert permanent du conseil de la formation professionnelle M. Pascal Thibaudin,
adjoint au chef du bureau de la formation continue.

Article 3

L'arrêté du 14 septembre 2010 portant nomination des membres de l'administration au conseil de
la formation professionnelle est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 17 mai 2011.

Pour la ministre et par délégation :
Pour le directeur général de l'aviation civile :
*Le secrétaire général de la direction générale
de l'aviation civile,*

F. MASSÉ